

Maisons-Alfort, le 7 mars 2014

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail relatif à la demande de retrait de l'homologation
de la matière fertilisante AQUANOVA 2, n° homologation : 1090003**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier, déposé par SCOTTS FRANCE SAS, relatif à une demande de retrait de l'homologation de la matière fertilisante AQUANOVA 2, n° homologation : 1090003.

L'Anses émet un avis favorable à la demande de retrait de l'homologation de la matière fertilisante AQUANOVA 2, n° homologation : 1090003, détenue par SCOTTS FRANCE SAS.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : AQUANOVA 2, FRET